



Proposition aux établissements scolaires:

Un spectacle sur le thème des migrations clandestines  
Et des ateliers pour mieux comprendre la question...

## *Danse en Papier*

Transe-en-Danse ASBL, c'est qui ?.....	p2
Avec « <i>Danse en Papier</i> », qu'est-ce qu'on vous propose ?.....	p3
Un spectacle interactif...	
Des Ateliers pédagogiques	
A) Objectifs.....	p3
B) Démarche.....	p4
C) Contenu	
D) Outils artistiques	
E) Thématiques et liens avec les programmes scolaires.....	p5
Conditions Financières et contacts.....	p6
Introduction à la thématique des sans-papiers, a l'adresse des enseignants.....	p7



## Transe-en-Danse ASBL ?

L'association Transe-en-Danse a pour but de promouvoir à travers la culture, le dialogue interculturel, la non violence et la citoyenneté active. Elle cherche également à sensibiliser le public aux rapports Nord/Sud et au rôle que chacun peut jouer dans l'évolution du monde, en faveur d'un développement durable et d'un monde vivable pour tous.

L'association poursuit ces objectifs principalement par l'initiation, la pratique et la création artistiques, mais également par tous les aspects possibles de l'éducation non formelle, et à travers tout cadre d'échange interculturel potentiel.

Elle agit sur deux pôles, qu'elle considère comme absolument complémentaires : la création et la formation. D'une part, elle crée et diffuse des spectacles de danse professionnels, toujours en rapport avec le dialogue interculturel ; d'autre part, elle organise des ateliers de création pour adolescents et des cours de danse et de conscience corporelle destinés à différents publics (jeunes en décrochage scolaire, primo-arrivants, femmes en difficultés...).

En termes de création artistique, la compagnie a à son actif un total de 8 spectacles, issus d'une démarche de création très spécifique : Les artistes participant à nos projets sont tous originaires de pays différents, pratiquent des disciplines artistiques différentes et ne se connaissent pas au départ. C'est leur rencontre, à la fois artistique et culturelle, qui crée chaque nouveau spectacle, donnant lieu à une forme d'expression très métissée, tant dans le fond que dans la forme.

Depuis 2007, la compagnie Transe-en-Danse est engagée dans un vaste projet d'échange et de création sur la problématique des rapports Nord-Sud, en partenariat avec la compagnie Ladon au Burkina Faso. Après la création de « *Regards Nord-Sud, Questions...* » à Bruxelles en 2007, puis celle de « *Visions D'ANSEmble* » à Ouagadougou en 2008, et enfin celle de « *Carrefour 2 Transits* », en 2009, qui interrogeait la notion d'identité en lien avec les migrations individuelles et familiales, nous cherchons aujourd'hui à poursuivre notre démarche de réflexion et de sensibilisation par **un spectacle sur la problématique des sans papiers, que nous voyons comme conséquence extrême de l'inégalité des rapports Nord-Sud.**

En parallèle de la conception de spectacles, Transe-en-Danse a toujours poursuivi un objectif pédagogique à savoir développer la citoyenneté active en particulier auprès des jeunes. Cette prérogative se traduit notamment par une **diffusion scolaire** de nos spectacles, et par la mise en place **d'ateliers créatifs et artistiques pour adolescents, qui peuvent s'intégrer, à la demande, dans le programme d'un cours de français, de théâtre, d'histoire, de morale ou de géographie.**



Avec « *Danse en Papier* », Transe-en-Danse ASBL propose aux établissements de l'enseignement secondaire :

- **Un spectacle interactif** qui implique le public avant même le commencement du spectacle, afin de permettre aux spectateurs d'être au cœur de la question, et pour aussi déclencher une réflexion plus profonde par rapport à un monde en perpétuel bouleversement.

*Après avoir dû faire plusieurs fois la file à différents guichets pour obtenir un ticket d'entrée valide, c'est un labyrinthe de papiers qui mène les spectateurs à la salle de spectacle. À la sortie du labyrinthe, les tickets sont contrôlés. Selon leur couleur, ces tickets déterminent les "droits" du spectateur, qui se marqueront au cours du spectacle.*

La visée de ce projet n'est pas de dénoncer mais plutôt d'interroger. Notre objectif par rapport à la tournée du spectacle est double :

Par rapport au public belge (ou européen), il s'agit de sensibiliser la population aux raisons qui poussent les « étrangers » à quitter leur pays, d'interroger la responsabilité économique, politique et historique de nos pays dans ce système, ainsi que celle que nous portons en tant que citoyens-consommateurs de par notre mode de vie et nos choix quotidiens.

Il s'agit enfin de mettre en lumière d'une part, le caractère absolument aléatoire des critères de régularisation, d'autre part les conditions de vie intenable qu'impliquent le statut d'illégal, pour enfin poser la question du respect des droits de l'Homme dans nos propres pays.

Par rapport au public burkinabé (ou africain), il s'agit de montrer les conséquences sociales et les difficultés du départ et de la vie « illégale » ici, et d'interroger le rôle de la jeunesse locale « *d'oser inventer l'avenir de son propre pays* », comme disait Thomas Sankara.

- **Des ateliers de sensibilisation** qui préparent les élèves à la problématique développée par le spectacle. Sous forme de jeux et de mises en situation, ces ateliers puisent dans des techniques d'improvisation théâtrale et d'expression corporelle. Ils aborderont de manière ludique les différentes causes et conséquences de l'immigration clandestine, afin de permettre à chacun de comprendre la complexité de la question et de pouvoir l'envisager de manière nuancée.

#### A) Objectifs des ateliers

- **Favoriser** une réflexion citoyenne par la découverte de différentes disciplines artistiques,
- **Permettre** l'expression individuelle et créative de chacun, rendre le jeune acteur et responsable au travers d'un processus ludique et créatif,
- **Développer** entre les jeunes les rencontres et les échanges, et plus particulièrement le dialogue interculturel,
- **Susciter** l'intérêt individuel au sein d'une dynamique collective, et **sensibiliser** ainsi à la citoyenneté active.



## B) Démarche :

**Citoyenneté active** : En donnant aux jeunes l'occasion de se positionner, de choisir et de se construire un rôle à jouer, la mise en situation artistique permet aux jeunes de comprendre le rôle qu'ils jouent dans la société, de prendre conscience des conséquences de leurs choix et de leurs actes dans la construction du monde.

**Dialogue interculturel** : Tout en initiant les jeunes à différentes techniques artistiques, les ateliers sont basés sur l'implication collective de chacun. Ils permettent à chaque jeune d'exprimer son point de vue sur la société dont il fait partie, tout en nourrissant le débat par la rencontre et la confrontation des cultures et des vécus de chaque participant, ainsi que des artistes encadrant l'atelier.

## C) Contenu

**Initiations artistiques** : jeux de rencontre, travail technique, exercices d'improvisation, exploration de différents thèmes, selon la demande du professeur, et débats avec les jeunes à l'issue de chaque mise en situation.

**Création artistique** : possible à partir de 5 séances. Elaboration et réalisation collective d'un spectacle : développer une dynamique de groupe, permettre l'expression personnelle des jeunes au travers des disciplines de leur choix, et à l'intérieur d'une création collective dont ils sont tous responsables ensemble.

## D) Outils artistiques proposés :

**Dans une perspective multidisciplinaire, une ou plusieurs des disciplines ci-dessous peuvent être abordées :**

**DANSE CONTEMPORAINE** : Développer la conscience corporelle aux 4 niveaux de l'expression scénique : soi, les autres, le temps et l'espace. Comprendre les liens et les implications de ces 4 niveaux, sur scène comme dans la vraie vie. Lorsqu'on engage son corps dans l'espace, en relation avec d'autres, comment trouver un rythme commun ?

**CONTES ET DANSES AFRICAINES** : Lien entre le conte, la danse et la vie quotidienne, des racines traditionnelles aux dynamiques contemporaines.

**SLAM** : Expression urbaine, racines du mouvement, diversité des formes, écriture de textes.

**THEATRE** : travail de l'émotion, improvisation autour de différents thèmes, personnages et situations, détournement d'objets. Création de scènes.

**PHOTO / VIDEO** : travail sur le sens de l'image et sa construction, sensibilisation aux médias et décodage des messages qu'ils véhiculent. Techniques et pratiques du reportage.



## E) Thématiques et questions soulevées par les ateliers, liens avec les programmes scolaires :

**Géographie :** « *On ne peut pas accueillir toute la misère du monde... »*

**Et si on en accueillait au moins notre part, et qu'on l'envisageait comme une richesse ? »**

Le jeu des chaises et d'autres exercices d'expression corporelle travaillant la gestion de l'espace, permettent d'aborder avec les jeunes la question de la répartition des richesses mondiales, du nombre de migrants par pays et de leur rôle dans l'économie.

**Histoire :** « *Mais quels motifs poussent ces gens à tout quitter pour venir « chez nous » ? ».*

Flash-back dans l'histoire de la colonisation, des indépendances, de la mondialisation et de la dette du tiers monde, jusqu'aux contrôles d'identité et rapatriements forcés d'aujourd'hui.

Le conte et la danse africaine peignent une image floue, souvenir lointain de l'esclavage et de la traite négrière, pour une question laissée en suspens, sans réponse : **Aurait-on oublié notre devoir de mémoire ? La situation actuelle est-elle meilleure ou pire que dans le passé ? Qu'en sera t'il demain ?**

**Français :** « *Le Français est élastique, mais ça n'a rien n'à voir avec le caoutchouc ! »*

**Regard sur la société contemporaine au travers des différentes formes de parole qu'elle regroupe :** discours politiques, caricatures médiatiques, proverbes et expressions populaires, métissages et engagements artistiques, paroles de résistance...

**Théâtre :** « *Et si JE deviens UN AUTRE, qu'est-ce qu'il se passe ? ».*

Sur base de différents témoignages, des jeux de rôles mettent les jeunes en situation. Entrer dans la peau d'un personnage pour envisager de manière créative les différentes issues possibles. Et dans le cul de sac, quand la situation est désespérée, que faire ?

**Le recours à l'humour comme moyen de survie.**

**Morale/Religion/Philo :** « *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence a l'intérieur d'un état. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. (...) Toute personne a droit a un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires (...)* »

**Droits de l'homme et démocratie... une publicité mensongère ?**

**A vous, enseignants, de choisir la ou les thématiques qui vous intéressent, et les outils artistiques au travers desquels vous souhaitez que nous les développiions avec vos élèves.**

**Pour vous aider à préparer l'intervention de notre équipe dans vos classes, vous trouverez, en fin de ce dossier, une première introduction en la matière.**



Chaque atelier dans un groupe d'élèves (entre 20 et 30 élèves) sera dirigé par un ou deux artistes, en présence de l'enseignant qui l'accompagne. Ces ateliers s'adressent aux **adolescents de 12 à 18 ans**, et ont pour vocation **d'ouvrir aux jeunes un nouvel espace de citoyenneté à investir**.

**Nos formules peuvent être adaptées selon les besoins de chacun!**

**Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :**

## Contacts

**Transe-en-Danse ASBL**  
77 rue des Tanneurs, 1000 Bruxelles.  
Tel: 02 213 70 82 E Mail : [info@transe-en-danse.be](mailto:info@transe-en-danse.be)  
[www.transe-en-danse.be](http://www.transe-en-danse.be)

**Coline Billen**  
Directrice de Transe-en-Danse ASBL  
0473 25 35 67

**Aurélie Marchand**  
Attachée de diffusion  
Tel: 02 213 70 82 (14-18h)



## **Introduction à la thématique des sans-papiers, a l'adresse des enseignants.**

Dès les années 90, le thème des sans-papiers est devenu récurrent dans l'actualité mondiale. Les migrations sont un phénomène que nous pouvons voir aussi bien dans les pays européens que sur le continent américain. Les médias nous offrent souvent des images désolantes mais nous procurent peu d'explications quant aux raisons qui ont menés ces personnes à quitter leur pays pour chercher ailleurs, une meilleure situation. Les « sans-papiers » sont également des exemples vivants des déséquilibres économiques entre les différents Etats.

Nous désirons aborder ce sujet délicat en posant les questions suivantes :

- Qui sont ces « sans papiers » ?
- Comment ces personnes ont-elles été amenées à changer de pays ?
- Comment vivent-elles dans leur pays d'accueil ?
- Quelles sont les politiques actuelles au niveau des migrations ?

### **Qui sont les « sans-papiers » ?**

Tout d'abord il est nécessaire de clarifier ce qu'est un « sans-papier ». Il s'agit d'une personne qui se trouve sur le territoire d'un Etat et qui ne dispose pas (ou plus) d'un droit de séjour. En effet, un « sans-papiers » peut avoir été confronté à différents types d'expérience :

- 1) Les « sans-papiers » qui ont été en possession d'un titre de séjour légal : demande d'asile, visa d'étudiant, visa touristique... et qui a expiré.
- 2) Les « clandestins », les personnes qui sont entrées de manière illégale en Belgique. Ils n'ont donc aucun contact avec les administrations belges que ce soit dans leur pays d'origine ou sur le territoire belge.

Aujourd'hui, le Conseil de l'Europe a opté pour l'utilisation du terme « migrant irrégulier » du fait de la connotation négative et criminelle d' « illégal ».

### **Quelles sont les causes du départ de leur pays d'origine ?**

Les causes principales de ces migrations sont nombreuses et se recoupent souvent.

Beaucoup de personnes demandant le droit d'asile fuient des régimes totalitaires où leurs droits sont bafoués. La guerre, les pressions politiques ou une situation de grande violence mettent leurs vies en danger.

D'autres personnes fuient leur pays d'origine du fait d'une très grande détresse économique, d'une pauvreté extrême. Certains migrants voient la fuite de leur pays comme une opportunité d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles.

### **Dans quelles conditions vivent les « sans-papiers » ?**

Vivre dans la clandestinité implique des conditions de vie peu positives. En effet, les « sans-papiers » vivent à tout moment dans la crainte d'être dénoncés ou d'être arrêtés, ce qui les amènerait à être envoyés dans un centre fermé, puis expulsés. Ils vivent dans l'incertitude et l'insécurité permanente.

Par ailleurs, le logement des « sans-papiers » est souvent précaire. N'ayant pas de papiers, ils n'ont aucune reconnaissance légale. Des propriétaires peu scrupuleux, n'hésitent pas à loger ces personnes a



haut prix dans des logements en très mauvais état. Une autre solution est de vivre auprès de membres de la famille ou d'amis, mais la dépendance à ces derniers peut vite se révéler être une contrainte. En étant « sans-papiers », il est également très difficile d'avoir accès aux soins de santé, en dehors de « l'aide médicale d'urgence ».

Même si le droit à l'éducation est un droit fondamental, les parents des élèves illégaux ont souvent peur d'être dénoncés, et hésitent à mettre leurs enfants à l'école de peur d'être expulsés.

Economiquement, les « sans-papiers » bénéficient de revenus précaires et pratiquent souvent le travail au noir car ils ne possèdent pas les papiers de séjour légal nécessaires aux administrations belges. Ils travaillent dans des conditions extrêmes, pour un salaire de misère, sans aucun droit de se plaindre. Même si leur employeur voulait les engager de manière légale, ils ne le peuvent pas sans titre de séjour en règle. Or, une condition pour obtenir ce titre de séjour est d'avoir un contrat de travail. L'absurdité administrative enferme les gens dans un cul de sac.

### **Quelles sont les politiques migratoires actuelles ?**

Depuis les Accords de Schengen, signés par tous les pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui suppriment les contrôles aux frontières internes de cet espace, une politique d'immigration et d'asile cohérente entre les pays de l'Union a été mise en place.

Par contre, les contrôles aux frontières externes des pays membres de l'Union ont été renforcés et des sanctions sont prises à l'encontre des transporteurs introduisant des personnes qui ne possèdent pas les documents nécessaires à un séjour légal dans un pays de l'espace Schengen. Pour y entrer, il faut être en possession d'un passeport, d'un visa selon les cas, prouver des moyens d'existence suffisants, ne pas être signalé à des fins de non-admission, justifier l'objet du séjour, ne pas être considéré comme un danger potentiel pour l'ordre public.

### **La situation belge ?**

Tout d'abord, il est important de se rappeler qu'après la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique a fait appel à une main d'œuvre étrangère massive. En 1974, l'Etat arrête ces venues sauf dans le cas d'une main d'œuvre spécialisée et non disponible sur le marché de l'emploi belge. Depuis pour obtenir un séjour légal en Belgique, un étranger peut :

- Se marier ou invoquer le regroupement familial.
- Obtenir le statut d'étudiant étranger
- Obtenir le statut de réfugié

Tout autre cas n'est pas admissible, ce qui pose un certain nombre de problèmes, d'autant qu'aucun critère clair n'est inscrit dans la loi.

Les gens osant sortir de l'ombre pour introduire une demande de régularisation se voient ainsi, dans un pays qui se dit démocratique, confrontés à l'arbitraire de l'interprétation de circulaires. La réponse de l'Office des Etrangers peut prendre des années, et en cas de réponse négative, ils recevront un ordre de quitter le territoire, ou seront mis dans un centre fermé avant d'être expulsés.

### **Et les Centres Fermés ?**

Espaces de non droit, ce sont des prisons dans lesquelles les étrangers sont parqués dans l'attente d'un droit de séjour sur notre territoire.

